

Les sanctions américaines : L’ « empire USA » frappe le secteur de l’énergie

**L’historien suisse et chercheur sur la paix Daniele Ganser a employé le terme « Empire USA ». En allemand « Empire » signifie « Royaume mondial » et Wikipedia donne comme définition : « Volonté d’un Etat ou de ses dirigeants politiques d’avoir une influence économique et politique dans d’autres pays, allant jusqu’à leur soumission ».**

L’historien suisse et chercheur sur la paix Daniele Ganser a employé le terme « Empire USA ». En allemand « Empire » signifie « Royaume mondial » et Wikipedia donne comme définition : « Volonté d’un Etat ou de ses dirigeants politiques d’avoir une influence économique et politique dans d’autres pays, allant jusqu’à leur soumission ».
Le Pr. Ganser explique et démontre dans ses exposés dans quels endroits du monde les Etats-Unis ont des bases militaires et compare cela avec les domaines d’influence de la Russie, de la Chine et de l’Europe. Le résultat de cette comparaison est clair : Il n’y a qu’un seul empire, c’est l’ « Empire USA ». Vous trouverez d’autres caractéristique de l’ « Empire USA » dans l’émission en langue allemande « 40 000 habitants de Mossoul ‘libérés à mort’ : Pourquoi aucune protestation ? » Que celui pour qui il n’est toujours pas clair que les USA comme pouvoir militaire et économique sont un empire qui s'immisce impunément dans les affaires d’autres pays, et cela d’une façon qui ne serait tolérée d'aucun autre pays, que celui-ci veuille bien considérer les exemples actuels suivants :
Exemple n°1 : Après la Chambre des représentants, le Sénat américain s’est exprimé lui aussi avec une grande majorité dans la nuit du 28 juillet en faveur d’un renforcement des sanctions contre la Russie. Le Président américain Donald Trump pourrait encore faire valoir son veto, mais celui-ci pourrait être neutralisé par une majorité des deux-tiers des deux chambres du Parlement.
Détail important : Selon le correspondant de SRF Oliver Washington, la nouvelle loi de sanction prévoit des sanctions contre toute entreprise, y compris les entreprises européennes, qui participe au développement, à l’entretien ou à la réparation de pipelines énergétiques russes. Huit projets seraient fortement impactés par cela, comme par exemple le pipeline de gaz Nord-Stream 1 et le pipeline planifié Nord-Stream 2, qui raccordent la Russie avec l’Allemagne en passant par la mer du Baltique. Le fait que les politiciens américains s’immiscent maintenant aussi ouvertement dans les affaires européennes n’est pas bien vu. Le député du parti allemand CSU Peter Ramsauer résume cela de la façon suivante :
« Certes les USA appellent cela des sanctions contre la Russie, mais en réalité l’Amérique veut par ce moyen attiser une guerre commerciale contre l’économie allemande, contre l’économie européenne. »
La commission de l’UE voit aussi ces nouvelles sanctions comme une stratégie pour soutenir des entreprises énergétiques américaines qui sauteraient aussi dans la brèche qui s’ouvrirait sur le marché européen. Lors du sommet du G20 à Hambourg déjà, le président russe Vladimir Poutine a expliqué que le gaz liquide russe n’a pas à craindre la concurrence américaine, parce qu’il jouit d’un avantage du point de vue du prix par rapport à l’offre américaine - à condition qu’une concurrence équitable soit garantie et que les processus économiques ne soient pas politisés. Mais un « Empire » n’a besoin ni de se tenir à une concurrence loyale, ni de séparer intérêts économiques et intérêts politiques.
Même Thomas Kleine-Brockhoff, vice-président du think-tank américain « German Marshall Fund » à Berlin et ardent défenseur des sanctions contre la Russie, a critiqué le fait que de manière récurrente les USA imposent leur droit aux entreprises européennes, qui en réalité ne sont pas soumises au droit américain.
Kla.TV a montré dans l’émission du 26 juillet que derrière les sanctions américaines se trouve une stratégie bien ciblée pour affaiblir le continent eurasien, c’est-à-dire l’Europe et l’Asie, dont la Russie fait partie.

Exemple n°2 : A peine deux semaines après la visite du président américain Donald Trump en Arabie Saoudite, certains Etats arabes, l’Arabie Saoudite, Bahreïn, les Emirats Arabes Unis (EAU), le Yémen et l’Egypte ont appliqué des sanctions contre la presqu’île du Qatar. Qui en profite ? L’administration américaine, bien sûr ! Comment pourrait-il en être autrement ? Comme le rapporte l’agence de presse Reuters le 26 juillet, les Emirats Arabes Unis ont acheté une cargaison de pétrole des Etats-Unis, afin de contourner le Qatar. Déjà le 8 juin 2017 l’expert en énergie Volkan Özdemir a dit que les sanctions contre l’exportateur mondial de gaz liquide qu'est le Qatar mettent en danger les exportations de ce dernier. Il explique que des entreprises concurrentes de gaz liquide, comme celles des USA profiteraient nettement d’un tel développement.

Exemple n°3 : Le 27 juillet le gouvernement américain a imposé des sanctions supplémentaires contre des fonctionnaires politiques vénézuéliens, des officiers et l’entreprise pétrolière nationale. Le président du Venezuela Nicolás Maduro n'y est pas allé par quatre chemins, et a répondu que ces sanctions « impérialistes » sont « impudentes ». Les USA se comportent comme un gouvernement mondial, a-t-il dit.

Ce ne sont que trois exemples de la manière dont les tireurs de ficelles américains essayent de « donner aux USA la suprématie mondiale dans le secteur de l’énergie », comme l’a ouvertement exprimé le président américain Donald Trump récemment. Le problème, c’est qu’ils le font avec des moyens malhonnêtes, comme des lois de sanctions qui doivent être imposées à d’autres pays d’une façon que seul un « empire » peut se permettre. Et c’est précisément cette caractéristique typique d’un empire que le journal allemand « Deutsche Wirtschafts Nachrichten » dans un article du 27 juin a qualifiée d’ « arbitraire » qui remplacerait le droit international. Le journal ajoute que, si la loi entre en vigueur, ces sanctions vont donner la possibilité aux USA d’imposer leurs intérêts économiques avec l’aide des autorités répressives américaines.

Il faut maintenant observer comment les pays concernés par les lois de sanctions actuelles, tels que l’UE, la Russie, l’Iran etc. vont se comporter face à l’ « Empire USA » et quel va être leur degré de résistance.

**de dd.**

**Sources:**

<https://de.wikipedia.org/wiki/Imperialismus>
<https://vimeo.com/193073206>
<http://www.srf.ch/news/international/auch-senat-stimmt-fuer-verschaerfungen-nun-ist-trump-an-der-reihe>
<https://www.srf.ch/play/radio/popupaudioplayer?id=ba78326b-84bb-421b-8487-2c10a41388d4>
<https://www.srf.ch/play/radio/popupaudioplayer?id=ba78326b-84bb-421b-8487-2c10a41388d4>
<https://deutsch.rt.com/wirtschaft/54491-usa-gegen-nordstream-wirtschaftskrieg-um/>
<https://deutsch.rt.com/der-nahe-osten/54752-trump-vereinigte-arabische-emirate-katar-krise-energie-erdgas-vormacht/>
<https://www.reuters.com/article/us-emirates-crude-idUSKBN1AB0HX>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#DanieleGanser-fr - [www.kla.tv/DanieleGanser-fr](https://www.kla.tv/DanieleGanser-fr)

#USA-fr - [www.kla.tv/USA-fr](https://www.kla.tv/USA-fr)

#Russie - [www.kla.tv/Russie](https://www.kla.tv/Russie)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.